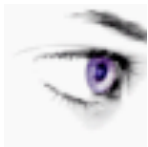


REGARD POSÉ : ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET EPS

Jean-Emmanuel Fauché
Proviseur, Les Ponts de Cé (49)

Le BO du 4 février 2010 définit ce qui doit être l'objectif de l'accompagnement personnalisé (AP) : « en classe de seconde, [il] permet avant tout à l'élève de se doter de méthodes pour tirer profit de ses études et construire un projet personnel ».

Si cela passe par du « soutien, [de] l'approfondissement et [de] l'aide à l'orientation, distinct du face-à-face disciplinaire », cela « comprend, à l'initiative des équipes pédagogiques, des activités comportant notamment : [un] travail sur les compétences de base (...) [des] travaux interdisciplinaires ... ».



Quelle place pour les enseignants d'EPS dans ce nouvel espace d'enseignement ?

Parce que seule l'EPS fait interagir les ressources cognitives mais aussi physiques, physiologiques et, dans une certaine mesure, affectives de l'élève, le professeur d'EPS a une vision plus globale du jeune. D'ailleurs, régulièrement en décalage avec ses autres collègues au cours des conseils de classe, c'est souvent lui qui détecte chez le « bon élève » les difficultés relationnelles. Son regard différencie celui qui ne « sait pas faire » de celui qui « n'ose pas faire ». De fait, au moment où se déterminent en équipe les besoins spécifiques d'accompagnement des élèves, sa contribution est souvent précieuse.

Ensuite, quelle que soit l'approche (disciplinaire, méthodologique, culturelle), à un moment ou à un autre, quel paradoxe que de constater l'absence des professeurs d'EPS en AP, et la nécessité ressentie par de nombreux enseignants (lettres, langues, sciences), de mettre en place des séquences de mise en activité physique (du type danse, théâtre, expression corporelle, mime, etc.), visant à travailler sur la connaissance de soi, la confiance, la gestion du stress.

Le nouveau programme pour l'EPS en LGT, paru au BO du 29 avril 2010, fait pourtant mention de manière explicite de ce que les professeurs d'EPS peuvent apporter en ce sens : « Au-delà des enseignements obligatoires, pour des élèves à besoins particuliers (...), manque de confiance et d'estime de soi, timidité, stress, etc. (...), des dispositifs adaptés d'enseignement et d'animation, disciplinaires et pluridisciplinaires peuvent être envisagés dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.



Un pragmatisme de rigueur

Selon les établissements, l'AP se décline soit au niveau de la classe (type module ou aide individualisée), soit au niveau d'un alignement de plusieurs classes. La participation d'un professeur d'EPS aux séquences d'AP semble plus aisée dans le second cas.

Ensuite, l'affectation de tels ou tels enseignants sur ces heures est de plus en plus liée à des considérations d'ajustement de moyens. C'est d'ores et déjà vrai, et cela risque de s'amplifier dans les années à venir.

Néanmoins dès que cela est possible, parce que son regard, ses pratiques d'évaluation, ses objectifs pédagogiques sont particulièrement adaptés à certaines problématiques élèves, la présence du professeur d'EPS en AP constitue une vraie richesse (pour ces mêmes raisons, la fonction de professeur principal en 2^{nde} est tout à fait cohérente avec celle d'enseignant d'EPS). La solution d'interventions sur HSE peut aussi parfois permettre, avec souplesse, un apport spécifique sur un temps (l'AP) ou la prééminence des maths et des lettres reste une constante dans les lycées généraux.

Conclusion

Enfin, à défaut d'animer les séquences, une participation active des professeurs d'EPS au diagnostique est souvent riche d'enseignements.